

## SÉANCE ORDINAIRE

15 MAI 2018

Deux cent trente-septième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15<sup>ème</sup> jour de mai 2018 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Martin Paquette, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

### **Autres présences :**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;  
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;  
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;  
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

**Absence :** Monsieur le commissaire : Réjean Bessette.

### **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

### **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **HR 18.05.15 001**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 05.9 Action collective (document séance tenante : DG 18.05.15-05.9).
- 07.1 Correction à la résolution HR 18.01.23-008 – Organisation d'une formation en mécanique de remorque (document séance tenante : SREAFP 18.05.15-07.1).

### **ORDRE DU JOUR**

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Capsule pédagogique.
- 04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 17 avril 2018 (document SG 18.05.15-05.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
- 05.2.1 De madame Sandra Wright Griffin, secrétaire générale de la Commission scolaire Central Québec : Résolution no 18-04.10 k, adoptée par le conseil des commissaires à

- sa séance ordinaire du 20 avril 2018 : Suppression de la non-imposition des allocations de dépenses.
- 05.2.2 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, un montant de 100 M\$ sera investi par le gouvernement du Québec dans le réseau des commissions scolaires pour rendre les bâtiments écoresponsables.
  - 05.2.3 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Aide financière de 50 000 \$ dans le cadre de la mesure « Embellissement des cours d'école », mise en œuvre par le gouvernement en vertu du Plan québécois des infrastructures 2017-2027.
  - 05.2.4 De monsieur Gilles Gemme, président du conseil d'administration de la Coopérative art[o] : Remerciement quant au partenariat avec la Commission scolaire depuis 15 ans dans le cadre de la Soirée des retraités.
  - 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
  - 05.4 Engagement – Personnel-cadre (document séance tenante : DG 18.05.15-05.4).
  - 05.5 Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2018-2019 (document séance tenante : DG 18.05.15-05.5).
  - 05.6 Appui aux conseillers pédagogiques (document CC 18.05.15-05.6).
  - 05.7 Loisir et Sport Montérégie – renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2018-2019 et nomination d'un délégué (document SG 18.05.15-05.7).
  - 05.8 Nomination d'un président d'élection (document CC 18.05.15-05.8).
  - 05.9 Action collective (document séance tenante : DG 18.05.15-05.9).
  - 07.1 Correction à la résolution HR 18.01.23-008 – Organisation d'une formation en mécanique de remorque (document séance tenante : SREAFP 18.05.15-07.1).
  - 09.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2018-2019 (document RH 18.05.15-09.1).
  - 09.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2018-2019 (document RH 18.05.15-09.2).
  - 09.3 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2018-2019 (document RH 18.05.15-09.3).
  - 09.4 Avis de non-renouvellement et de mise en disponibilité pour le personnel enseignant (document RH 18.05.15-09.4).
  - 09.5 Engagements (document RH 18.05.15-09.5).
  - 10.1 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2018-2019 (politique RFP 01 « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* ») (document RF18.05.15-10.1).
  - 11.1 Adjudication de contrats
    - 11.1.1 Réfection des portes, cadres et quincaillerie - 6 écoles (document RM 18.05.15-11.1.1).
    - 11.1.2 Nouveaux modules de jeux - École Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph (document RM 18.05.15-11.1.2).
    - 11.1.3 Remplacement du système de clés (document RM 18.05.15-11.1.3).
    - 11.1.4 Réfection et balancement des systèmes de ventilation - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot - Lot # 1 et École Pointe-Olivier - Lot # 2 (document RM 18.05.15-11.1.4).
    - 11.1.5 Entretien des chaudières et chauffe-eau (document RM 18.05.15-11.1.5).
    - 11.1.6 Travaux de peinture - École Micheline-Brodeur (document RM 18.05.15-11.1.6).
    - 11.1.7 Travaux de peinture - École Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 18.05.15-11.1.7).
    - 11.1.8 Travaux de peinture - École Joséphine-Dandurand, édifice Beaulieu (document RM 18.05.15-11.1.8).
    - 11.1.9 Aménagement d'un système de récupération des liquides immiscibles légers (LIL) - École Frère-André (document RM 18.05.15-11.1.9).
    - 11.1.10 Modification du réseau d'eau potable (document RM 18.05.15-11.1.10).
  - 11.2 Contrat d'artiste – Œuvre d'art – École Marie-Rivier (document RM 18.05.15-11.2).
  - 12 - Remerciements et félicitations.
  - 13- Autres sujets.

14- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE**

En lien avec les orientations 1 et 2 du Plan stratégique de la Commission scolaire – Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves - Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves, madame Sonya Denis, psychoéducatrice et madame Andréane Aubert, conseillère pédagogique, démontrent la pertinence de connaître et comprendre le rôle des fonctions exécutives dans le processus d'apprentissage et ce, dès le plus jeune âge.

### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Madame Caroline Durand, parent demeurant à l'Île Sainte-Thérèse, réitère la volonté de certains parents de collaborer avec la Commission scolaire pour voir à la possibilité de mettre en place un service de garde pour les élèves qui fréquentent les écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Sur le même sujet, madame Maude Poirier, parent, souhaite connaître le délai des propositions à venir par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Monsieur Frédérick Dénomée, vice-président du Syndicat des Professionnelles et des Professionnels de la Montérégie (CSN), souligne les efforts et la volonté de la Commission scolaire des Hautes-Rivières quant à l'embauche de professionnels supplémentaires. De plus, il remercie le conseil des commissaires pour leur appui à l'égard des conseillers pédagogiques.

Monsieur Jacques Lanciault, président du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN), se dit très satisfait de la réponse obtenue suite aux préoccupations qu'il avait au sujet de la possibilité pour les employés de soutien de se prévaloir d'un renouvellement annuel de congé sans traitement aux fins de perfectionnement ou de formation continue. Le syndicat assure sa collaboration dans l'éventualité où un service de garde était mis en place pour les élèves de l'Île Sainte-Thérèse.

En lien avec ce qui est mentionné ci-dessus, monsieur Cédieu Léveillé, technicien en éducation spécialisée à l'école du Pélican, remercie la Commission scolaire qui, maintenant traitera ces demandes selon chaque situation.

### **05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 AVRIL 2018 (document SG 18.05.15-05.1)**

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 17 avril 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 avril 2018 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.05.15**  
**002**

## **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Eric Blackburn directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 17 avril 2018.

### **05.2 CORRESPONDANCE**

- 05.2.1 De madame Sandra Wright Griffin, secrétaire générale de la Commission scolaire Central Québec : Résolution no 18-04.10 k, adoptée par le conseil des commissaires à sa séance ordinaire du 20 avril 2018 : Suppression de la non-imposition des allocations de dépenses.
- 05.2.2 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, un montant de 100 M\$ sera investi par le gouvernement du Québec dans le réseau des commissions scolaires pour rendre les bâtiments écoresponsables.
- 05.2.3 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Aide financière de 50 000 \$ dans le cadre de la mesure « Embellissement des cours d'école », mise en œuvre par le gouvernement en vertu du Plan québécois des infrastructures 2017-2027.
- 05.2.4 De monsieur Gilles Gemme, président du conseil d'administration de la Coopérative art[o] : Remerciement quant au partenariat avec la Commission scolaire depuis 15 ans dans le cadre de la Soirée des retraités.

### **05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 17 avril 2018.

### **05.4 ENGAGEMENT – PERSONNEL-CADRE (document séance tenante : DG 18.05.15-05.4)**

Considérant la modification apportée à la structure administrative des cadres, aux termes de la résolution HR 18.01.23-003;

Considérant l'ouverture de poste et les travaux réalisés par le comité de sélection composé de mesdames Katleen Loiselle, Chantal Noël et Andrée Bouchard ainsi que de monsieur Mario Champagne;

**HR 18.05.15**  
**003**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sophie Minotto soit engagée au poste de directrice adjointe du Service des ressources financières et ce, à compter du 4 juin 2018.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Sophie Minotto soit soumise à une période probatoire d'une année.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.5 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 (document séance tenante : DG 18.05.15-05.5)**

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires;

**HR 18.05.15**  
**004**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2018-2019 soit acceptée telle que présentée ci-dessous.

Unité administrative	Identification du poste
Centre d'éducation des adultes La Relance	Direction Direction adjointe
École Alberte-Melançon	Direction
École Aux-Quatre-Vents	Direction Direction adjointe
École Bruno-Choquette	Direction
École Capitaine-Luc-Fortin	Direction
École de Monnoir	Direction
École de Ramezay	Direction Direction adjointe
École de Richelieu	Direction
École des Prés-Verts	Direction <b>Direction adjointe</b>
École des Savanes	Direction Direction adjointe <b>Direction adjointe</b>
École Dr-Alexis-Bouthillier	Direction Direction adjointe
École du Pélican	Direction
École du Petit-Clocher	Direction (60 % + dossier adm.)
École Frère-André	Direction
École Hamel	Direction
École Jean XXIII	Direction
École Jeanne-Mance	<b>Direction</b>
École Joseph-Amédée-Bélanger	Direction <b>Direction adjointe</b>
École Joséphine-Dandurand	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Marguerite-Bourgeois	Direction Direction adjointe
École Marie-Derome	Direction
École Marie-Rivier	Direction Direction adjointe
École Micheline-Brodeur	Direction
École Mgr-Euclide-Théberge	Direction Direction adjointe Direction adjointe
École Napoléon-Bourassa	Direction
École Notre-Dame de Lourdes (Saint-Jean)	Direction

Unité administrative	Identification du poste
École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)	Direction Direction adjointe
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Direction
École Notre-Dame-du-Sourire	<b>Direction</b>
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction Direction adjointe
École Pointe-Olivier	Direction
École professionnelle des Métiers	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe
École Sacré-Cœur	Direction
École Saint-Alexandre	Direction
École Saint-Blaise	<b>Direction</b>
École Sainte-Anne	<b>Direction</b>
École Saint-Eugène	Direction Direction adjointe
École Saint-Gérard	Direction
École Saint-Jacques	<b>Direction</b>
École Saint-Joseph	Direction
École Saint-Lucien	Direction Direction adjointe
École Saint-Michel	Direction
École Saint-Vincent	Direction Direction adjointe
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Polyvalente Marcel-Landry	Direction Direction adjointe Direction adjointe Gestionnaire administratif
Direction générale	Direction générale Direction générale adjointe Direction générale adjointe Direction générale adjointe et secrétaire général Chef de secrétariat
<b>Service des affaires juridiques et des communications</b>	<b>Direction</b>
Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Direction <b>Coordonnatrice</b>
Service des ressources éducatives aux jeunes	Direction Direction adjointe Direction adjointe Direction adjointe <b>Direction adjointe (affectée à l'EAFP)</b>
<b>Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire</b>	<b>Direction</b> Coordonnateur Agent d'administration

Service des ressources financières	Direction Direction adjointe <b>Direction adjointe</b> Agent d'administration
Service des ressources matérielles	Direction Direction adjointe Régisseur Régisseuse Contremaître
Service des ressources humaines	Direction Direction adjointe Direction adjointe Coordonnatrice Coordonnatrice
Service des technologies de l'information	Direction Coordonnatrice Régisseur

**Adopté à l'unanimité.**

#### **05.6 APPUI AUX CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES (document CC 18.05.15-05.6)**

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières priorise la mise en place de pratiques collaboratives pour améliorer la réussite des élèves;

Considérant que dans ce contexte, les conseillers pédagogiques ont un rôle important d'accompagnateur, de formateur et de conseillers auprès des enseignants;

Considérant les difficultés d'attraction et de rétention des conseillers pédagogiques, en raison notamment de la structure salariale présentement en vigueur;

**HR 18.05.15**  
**005**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières témoigne publiquement de l'importance du travail réalisé par les conseillers pédagogiques;

Et

Qu'en tout respect des travaux du Conseil du Trésor, des responsabilités dévolues par le régime de négociations du secteur public et sans entraver le travail de nos représentants aux instances nationales, de sensibiliser le Conseil du Trésor quant à la structure salariale qui tiendrait compte de la situation des conseillers pédagogiques et de l'évolution de leurs fonctions de travail dans les écoles et les centres;

Et

De transmettre la présente résolution au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au président du syndicat des Professionnelles et Professionnels de la Montérégie, aux députés provinciaux du territoire, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.7 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – RENOUELEMENT DE L’AFFILIATION POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 ET NOMINATION D’UN DÉLÉGUÉ (document SG 18.05.15-05.7)**

Considérant les services offerts par l’organisme Loisir et Sport Montérégie;

Considérant qu’annuellement la commission scolaire doit renouveler son adhésion et nommer son délégué à l’organisme;

**HR 18.05.15**  
**006**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l’organisme Loisir et Sport Montérégie pour l’année 2018-2019;

De déléguer monsieur Pierre Therrien, membre du conseil des commissaires pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

**Adopté à l’unanimité.**

**05.8 NOMINATION D’UN PRÉSIDENT D’ÉLECTION (document CC 18.05.15-05.8).**

Considérant les élections scolaires prévues le 4 novembre 2018;

Considérant l’article 22 de la *Loi sur les élections scolaires*, lequel prévoit que « *Le directeur général de la commission scolaire est d’office le président d’élection. Il ne peut refuser d’agir comme tel qu’avec l’autorisation du conseil des commissaires qui nomme alors une autre personne pour le remplacer.* »;

**HR 18.05.15**  
**007**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De dispenser le directeur général d’agir à titre de président d’élection et qu’en conséquence, monsieur Mario Champagne, soit nommé pour agir à ce titre.

**Adopté à l’unanimité.**

**Mesdames les commissaires Nadine Arseneault, Isabelle Brulotte et Annie Ducharme ainsi que messieurs les commissaires Lionel Degoud, Pierre Hamelin et Pierre Therrien quittent temporairement la séance, il est 20 h 59.**

**05.9 ACTION COLLECTIVE (document séance tenante : DG 18.05.15-05.9)**

Considérant le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier #150-06-000007-138 - jugement du 6 décembre 2016 et jugement rectificatif du 24 mai 2017);

Considérant la demande introductive d’instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier #150-06-000007-138) à la suite du jugement d’autorisation;

Considérant l’entente intitulée « Principaux éléments d’une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » (« Entente »);

Considérant les discussions tenues à huis clos;



Considérant que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droit ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige;

Considérant la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d'un litige;

**HR 18.05.15**  
**008**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'approuver l'Entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses »;

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes;

De verser l'Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n'a pas été approuvée par le Tribunal.

**Adopté à l'unanimité.**

**Mesdames les commissaires Nadine Arseneault, Isabelle Brulotte et Annie Ducharme ainsi que messieurs les commissaires Lionel Degoud, Pierre Hamelin et Pierre Therrien sont de retour à la séance, il est 21 h 02.**

**07.1 CORRECTION À LA RÉOLUTION HR 18.01.23-008 – ORGANISATION D'UNE FORMATION EN MÉCANIQUE DE REMORQUE (document séance tenante : SREAFP 18.05.15-07.1)**

Considérant la résolution HR 18.01.23-008 adoptée par le conseil des commissaires le 23 janvier 2018 par laquelle la Commission scolaire octroyait un contrat de service à la compagnie Transport Bourassa;

Considérant que ce contrat avait pour objet l'organisation d'une formation en mécanique de remorques au montant de 34 111,12 \$ (taxes en sus);

Considérant que ce montant incluait que les frais de location de locaux et du matériel périssable;

Considérant que ce contrat comportait également les ressources humaines nécessaires selon les heures utilisées;

Considérant l'expertise des formateurs, la disponibilité des équipements et des locaux spécialisés pour dispenser la formation chez Transport Bourassa inc.;

Considérant que l'article 11.1 de la *Politique d'acquisition de biens et services* (RMP 01) permet au conseil des commissaires d'octroyer une dérogation afin de conclure un contrat de gré à gré pour tout contrat entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Considérant que la conclusion de ce contrat de service requière l'autorisation du dirigeant de l'organisme;

**HR 18.05.15**  
**009**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De corriger la résolution HR 18.01.23-008, laquelle aurait dû se lire comme suit :

Que le conseil des commissaires confirme son autorisation à la conclusion du contrat ci-après mentionné;

De ratifier l'octroi de contrat de service à la compagnie Transport Bourassa ayant pour objet l'organisation d'une formation en mécanique de remorques au montant de 47 157,44 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2018-2019  
(document et document séance tenante : RH 18.05.15-09.1)**

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources tenu le 2 mai 2018;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN);

**HR 18.05.15  
010**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2018-2019 avec les modifications suivantes apportées au plan 2017-2018 :

➤ Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2017-2018 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF	DATE
Technicien de travaux pratiques	15 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Réaménagement de la structure administrative	2017-10-17
Technicien en administration	35 h	Service des ressources humaines	Réaménagement de la structure administrative	2017-11-03

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Technicien de travaux pratiques	14 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	2017-11-06
Électricien	38 h 45	Service des ressources matérielles	2017-12-12
Électricien	38 h 45	Service des ressources matérielles	2018-02-21

➤ Modifications effectives au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Apprenti de métier	38 h 45	Service des ressources matérielles	Réaménagement de la structure administrative
Électricien, classe principale	38 h 45	Service des ressources matérielles	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	31 h	École des Prés-Verts	Réaménagement de la structure administrative
Concierge, classe II	31 h	École Saint-Michel	Réaménagement de la structure administrative
Magasinier, classe II	28 h	École professionnelle des Métiers	Réaménagement de la structure administrative
Concierge, classe II	30 h	École de Richelieu	Réaménagement de la structure administrative

**POSTES CRÉÉS :**

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 45	École des Prés-Verts
Concierge, classe II	34 h 15	École Saint-Michel
Technicien en administration	35 h	Service des ressources humaines
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources humaines
Technicien en administration	35 h	Service des technologies de l'information
Opérateur en informatique, classe I	35 h	Service des technologies de l'information
Technicien en bâtiment	35 h	Service des ressources matérielles
Opérateur en reprographie (poste à caractère cyclique)	26 h	Service des ressources matérielles
Ouvrier d'entretien, classe II	16 h 15	École Saint-Vincent
Concierge, classe II	31 h 40	École de Richelieu

**MODIFICATION DU LIEU DE TRAVAIL :**

TITRE DU POSTE	LIEU DE TRAVAIL AVANT LE 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2018	LIEU DE TRAVAIL À COMPTER DU 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2018
Technicien en organisation scolaire	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
Technicien en transport scolaire	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
Technicien en transport scolaire	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
Technicien en transport scolaire	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

**Adopté à l'unanimité.**

**09.2 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR JEUNE) POUR L'ANNÉE 2018-2019 (document RH 18.05.15-09.2)**

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources tenu le 2 mai 2018;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie;

**HR 18.05.15  
011**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune), pour l'année 2018-2019 avec les modifications suivantes apportées au plan 2017-2018 :

➤ **Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2017-2018**

**POSTES CRÉÉS :**

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Attaché d'administration	35 h	Service des ressources humaines	2017-09-20
Analyste	35 h	Service des ressources humaines	2017-10-23

➤ Modification effective au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

POSTES CRÉÉS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Attaché d'administration	35 h	Service des ressources humaines
Conseiller pédagogique	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes
Architecte	35 h	Service des ressources matérielles
Psychoéducateur	35 h	À déterminer selon l'affectation
Psychoéducateur	35 h	À déterminer selon l'affectation
Psychoéducateur	35 h	À déterminer selon l'affectation
Psychoéducateur	35 h	À déterminer selon l'affectation
Psychoéducateur	35 h	À déterminer selon l'affectation
Orthopédagogue	35 h	À déterminer selon l'affectation
Orthopédagogue	35 h	À déterminer selon l'affectation
Orthopédagogue	35 h	À déterminer selon l'affectation
Orthophoniste	35 h	À déterminer selon l'affectation
Orthophoniste	35 h	À déterminer selon l'affectation
Orthophoniste	35 h	À déterminer selon l'affectation

MODIFICATION DU LIEU DE TRAVAIL :

TITRE DU POSTE	LIEU DE TRAVAIL AVANT LE 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2018	LIEU DE TRAVAIL À COMPTER DU 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2018
Analyste	Service des ressources financières et de l'organisation scolaire	Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

**Adopté à l'unanimité.**

**09.3 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) POUR L'ANNÉE 2018-2019 (document RH 18.05.15-09.3)**

Considérant la recommandation du comité de répartition des ressources tenu le 2 mai 2018;

Considérant la consultation menée auprès du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie;

**HR 18.05.15**  
**012**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte:

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle), pour l'année 2018-2019 avec les modifications suivantes apportées au plan 2017-2018 :

➤ Modifications effectives au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

POSTES ABOLIS :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Agent de réadaptation	28 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Modification substantielle dans les services à rendre
Conseiller en formation scolaire	28 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Modification substantielle dans les services à rendre

**POSTES CRÉÉS :**

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Conseiller pédagogique	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance
Agent de réadaptation	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance
Psychoéducateur	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance
Conseiller en formation scolaire	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance

**MODIFICATION DU LIEU DE TRAVAIL :**

TITRE DU POSTE	LIEU DE TRAVAIL AVANT LE 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2018	LIEU DE TRAVAIL À COMPTER DU 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2018
Conseiller pédagogique	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	École professionnelle des Métiers
Conseiller pédagogique	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Centre d'éducation des adultes La Relance

**Adopté à l'unanimité.**

**09.4 AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (document et document séance tenante : RH 18.05.15-09.4)**

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2018-2019 au primaire en date du 1<sup>er</sup> mai 2018 et au secondaire en date du 29 mars 2018;

**HR 18.05.15  
013**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que les enseignants suivants soient non rengagés pour surplus de personnel au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Ménard, Richard	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien
Séguin, Maïté	01 – Adaptation scolaire	Docteur-Alexis-Bouthillier
Demers, Christian	09 – Éducation physique et à la santé, secondaire	Affectation-bassin
Meunier, Simon	09 – Éducation physique et à la santé, secondaire	Affectation-bassin
Stewart, Julie	17 – Sciences humaines	Affectation-bassin
NOM	SPÉCIALITÉ	ÉCOLE
Théoret, Luc	14 : Arpentage	École professionnelle des Métiers
Fortin, Sylvain	16 : Métallurgie	École professionnelle des Métiers

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2018-2019 au primaire en date du 1<sup>er</sup> mai 2018 et au secondaire en date du 29 mars 2018;

**HR 18.05.15  
014**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Gaucher, Nicolas	09 – Éducation physique et à la santé, secondaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Rondeau, Josée	09 – Éducation physique et à la santé, secondaire	Joséphine-Dandurand
Mailhot, Marlyne	10 – Musique, secondaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Côté, Stéphanie	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Dumont, Martine	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Létourneau, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Mc Nulty, Pascale	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Plamondon, Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
St-Pierre, Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Turcotte, Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
White, Peter	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Houde, Milène	14 – Éthique et culture religieuse	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Boucher, Dominic	17 – Sciences humaines	Marguerite-Bourgeois
Bergeron, Isabelle	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Bienvenue, Catherine	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Landry, Marie-Ève	19 – Autres champs	Joséphine-Dandurand
Lanoue, Geneviève	19 – Autres champs	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
NOM	SPÉCIALITÉ	ÉCOLE
Emery, Nickolas	15 : Mécanique équipement motorisé	École professionnelle des Métiers
Papineau, Louis-Francis	17 : Fabrication mécanique	École professionnelle des Métiers

**Adopté à l'unanimité.**

#### **09.5 ENGAGEMENTS (document RH 18.05.15-09.5)**

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Chantal Noël et Michelle Valiquette ainsi que messieurs Alain Camaraire et Pierre Therrien, tenu le 22 mars 2018;

**HR 18.05.15**  
**015**

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

Que madame Sonia Bilodeau soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'analyste au Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire et ce, à compter d'une date à déterminer.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Manon Côté, Annie Lussier et Michelle Valiquette, tenu le 20 avril 2018;

**HR 18.05.15**  
**016**

Il est proposé par monsieur Martin Paquette :

Que madame Marjorie Paradis soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'opératrice en informatique, classe I au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 16 mai 2018.

**Adopté à l'unanimité.**

**10.1 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2018-2019 (POLITIQUE RFP 01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT ») (document RF18.05.15-10.1)**

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacements dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

**HR 18.05.15**  
**017**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,42 \$ du kilomètre pour l'année 2018-2019.

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

**11.1.1 RÉFECTION DES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIE - 6 ÉCOLES (document RM 18.05.15-11.1.1)**

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 18.05.15**  
**018**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, 9172-5119 Québec Inc./Quincaillerie Architecturale Mirco Inc., le contrat pour la réfection des portes, cadres et quincaillerie aux 6 écoles suivantes : du Pélican (édifice Chabanel), Capitaine-Luc-Fortin (édifice Henryville), Sainte-Anne, Alberte-Melançon, Saint-Jacques et Saint-Joseph, au montant de 85 296,80 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.2 NOUVEAUX MODULES DE JEUX - ÉCOLE CAPITAINELUC-FORTIN, ÉDIFICE SAINT-JOSEPH (document RM 18.05.15-11.1.2)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15**  
**019**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Atelier Go-Élan Inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux, à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph, au montant de 54 190,31 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.3 REPLACEMENT DU SYSTÈME DE CLÉS (document RM 18.05.15-11.1.3)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15  
020**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Sécurité Robillard Inc., le contrat pour le remplacement du système de clés, au montant de 417 654,67 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.4 RÉFECTION ET BALANCEMENT DES SYSTÈMES DE VENTILATION - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT - LOT # 1 ET ÉCOLE POINTE-OLIVIER - LOT # 2 (document RM 18.05.15-11.1.4)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15  
021**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme pour la réfection et le balancement des systèmes de ventilation, à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (lot # 1) au montant de 21 417,00 \$ (taxes en sus) et à l'école Pointe-Olivier (lot # 2), au montant de 23 438,00 \$ (taxes en sus) à Service d'Entretien Carlos Inc.

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.5 ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES ET CHAUFFE-EAU (document RM 18.05.15-11.1.5)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15  
022**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, pour l'entretien des chaudières et chauffe-eau, Navada Ltée, au montant de 26 445,00 \$ (taxes en sus) pour le lot # 1, 8 150,00 \$ (taxes en sus) pour le lot # 2, 15 100,00 \$ pour le lot # 3, 17 280,00 \$ pour le lot # 4, et ce, pour un montant total de 66 975,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.6 TRAVAUX DE PEINTURE - ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR (document RM 18.05.15-11.1.6)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15  
023**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :



D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 7828349 Canada Inc./St-Cyr Le Peintre, le contrat pour les travaux de peinture à l'école Micheline-Brodeur, au montant de 50 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.7 TRAVAUX DE PEINTURE - ÉCOLE DOCTEUR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 18.05.15-11.1.7)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15**  
**024**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour les travaux de peinture à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, au montant de 51 788,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.8 TRAVAUX DE PEINTURE - ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND, ÉDIFICE BEAULIEU (document RM 18.05.15-11.1.8)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.05.15**  
**025**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 7828349 Canada Inc./St-Cyr Le Peintre, le contrat pour les travaux de peinture à l'école Joséphine-Dandurand, édifice Beaulieu, au montant de 70 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.9 AMÉNAGEMENT D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION DES LIQUIDES IMMISCIBLES LÉGERS (LIL) - ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ (document RM 18.05.15-11.1.9)**

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 18.05.15**  
**026**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Sanexen Services Environnementaux inc., le contrat pour l'aménagement d'un système de récupération des liquides immiscibles légers (LIL) à l'école Frère-André, au montant de 364 912,96 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.10 MODIFICATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE (document RM 18.05.15-11.1.10)**

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 18.05.15**  
**027**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour la modification du réseau d'eau potable à l'école Frère-André, au montant de 33 495,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.2 CONTRAT D'ARTISTE – ŒUVRE D'ART – ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 18.05.15-11.2)**

Considérant les travaux d'agrandissement réalisés à l'école Marie-Rivier;

Considérant la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*;

Considérant le choix de l'œuvre d'art effectué par le comité ad hoc, formé conformément à ladite Politique;

**HR 18.05.15**  
**028**

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

De ratifier l'octroi de contrat, pour la réalisation de l'œuvre d'art de l'école Marie-Rivier, à monsieur Guy Nadeau au montant de 102 005,00 \$.

**Adopté à l'unanimité.**

**12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 18.05.15**  
**029**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault:

Que des remerciements soient transmis à l'équipe de parents bénévoles pour leur engagement et leur dévouement dans le cadre de l'organisation du souper spaghetti, au bénéfice de l'école du Petit Clocher.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.05.15**  
**030**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à Caroline Forget, élève de 4<sup>e</sup> secondaire à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale québécoise 2018 Super Expo-sciences Hydro-Québec tenue à Shawinigan du 19 au 22 avril 2018, a obtenu une bourse d'études de l'Université de Sherbrooke avec son projet *Neutralisez ce fentanyl!* De plus, elle représentera la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'Expo-sciences pancanadienne du 12 au 19 mai à l'Université Carleton à Ottawa.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.05.15**  
**031**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à Isaac Deveau, élève de 3<sup>e</sup> secondaire à la Polyvalente Marcel-Landry pour sa participation à la finale québécoise 2018 Super Expo-sciences Hydro-Québec tenue à Shawinigan du 19 au 22 avril 2018, avec son projet avec son projet *L'américium*

– l'élément no. 95. De plus, il représentera la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'Expo-sciences pancanadienne du 12 au 19 mai à l'Université Carleton à Ottawa.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.05.15**  
**032**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à Louis Michaud, élève de 1<sup>re</sup> secondaire à la Polyvalente Marcel-Landry qui, dans le cadre de la finale québécoise 2018 Super Expo-sciences Hydro-Québec tenue à Shawinigan du 19 au 22 avril 2018, a remporté la médaille d'argent dans la catégorie Junior avec son projet *Une ferme dans un gratte-ciel!* De plus, il représentera la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'Expo-sciences pancanadienne du 12 au 19 mai à l'Université Carleton à Ottawa.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.05.15**  
**033**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que des félicitations soient adressées à Etienne Daigneault, élève de 3<sup>e</sup> secondaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot qui, dans le cadre de la finale québécoise 2018 Super Expo-sciences Hydro-Québec tenue à Shawinigan du 19 au 22 avril 2018, s'est mérité le prix Jeune Innovateur de l'ADRIQ avec son projet *K.O aux commotions!*

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.05.15**  
**034**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Joël Cliche, psychoéducateur à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour l'organisation de la soirée dégustation au bénéfice de projets portant sur la persévérance scolaire, qui s'est déroulée, les 25 et 26 mai dernier à la salle Édouard-Fortier de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

### **13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'est ajouté.

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 18.05.15**  
**035**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL